



# CORRESPONDANCE DE LA VOIX DE L'ENFANT

**EDITORIAL - 1er trimestre 2009**

## **Vous avez dit politique ?**

Nous avons récemment reçu quelques messages critiques nous interpellant sur nos programmes d'aide et d'éducation destinés aux enfants de la Bande de Gaza, qui laisseraient transparaître une connotation politique.

Se plaçant en dehors de toute appartenance politique, religieuse et philosophique, la Voix De l'Enfant a pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse, quel qu'il soit, où qu'il soit » et a pour seul et unique parti celui de l'enfant.

En lisant ses communiqués de presse et en parcourant les programmes qu'elle initie et soutient avec et au travers de ses 75 associations membres, on pourrait penser que la Voix De l'Enfant a des « connotations politiques ». Non, elle a seulement des convictions et fait des choix politiques dans l'intérêt de l'enfant. N'est ce pas une de ses missions, reconnues depuis plus de 27 ans, que d'être une force de propositions, d'interpeller et de bousculer lorsqu'il y a atteinte à la dignité et à l'intégrité d'enfants dans le monde ? Enfants dans les rues à Madagascar ou au Brésil, victimes des conflits des adultes au Rwanda, en Bosnie, en Roumanie, en Israël ou en Palestine, prostitués au Cambodge ou au Sénégal mais aussi en France, enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitements, enfants sans papiers, enfants sans toit de la rue de la Banque, la liste est longue et sans fin. Alors que toutes ces violences sont, pour chacun de nous, intolérables, inacceptables, elles ne cessent cependant pas. Mais pour quelles raisons ? Pourquoi notre société qui a pour devoir de protéger les mineurs, ne trouve pas la volonté et ne se donne pas les moyens pour que la souffrance des enfants ne soit pas fatalité ? Une des réponses ne serait-elle pas, comme le demande la Voix De l'Enfant, depuis des années, que l'intérêt de l'enfant soit placé, par les gouvernants, au cœur des priorités des politiques engagées, comme au Canada ?

Ces derniers mois, un conflit armé a généré des réactions, des prises de positions qui ont créé quelques divergences au sein de notre association fédérative. C'est dans ce contexte que la Voix De l'Enfant s'est entendue reprocher avoir « des connotations politiques, même bien voilées » lorsqu'elle veut organiser un Festival de films pour enfants et adolescents avec le Centre Culturel Français à Gaza. Est-ce qu'apporter soins, scolarisation et activités ludiques à des enfants victimes de la guerre et d'un blocus d'un côté d'un mur tout en soutenant des centres d'accueil pour adolescents en difficulté de l'autre côté de ce même mur, serait politiquement incorrect ?

La Voix De l'Enfant n'a jamais eu besoin d'adhérer à un programme, à une ligne ou à des décisions prises par un parti quel qu'il soit. Inversement, aucun parti politique ni aucune religion n'ont pu instrumentaliser la Voix De l'Enfant. Elle observe, elle écoute, elle agit, elle est libre.

Son indépendance est réelle, elle travaille avec toutes les instances gouvernementales et, depuis 1986 elle est membre titulaire de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, renouvelée tous les 3 ans, par le Premier Ministre en fonction et, cette année encore, elle vient d'être à nouveau nommée.

Là comme ailleurs, elle n'aura de cesse de rappeler que nous avons la responsabilité et le devoir de protéger tout enfant en danger, comme s'y sont engagés la France et plus de 190 Etats, en ratifiant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dont nous célébrons cette année le 20ème anniversaire et qui nous rappelle chaque jour « *Que l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même* » (AG des Nations-Unies 20111959).

Bernard Cordier - Président et Martine Brousse - Directrice

### **La Voix De l'Enfant**

B.P 301 - 75464 Paris Cedex 10  
Tel : 01 40 22 04 22 Fax : 01 40 22 02 90  
CCP 15 301 75 P Paris  
info@lavoixdelenfant.org  
[www.lavoixdelenfant.org](http://www.lavoixdelenfant.org)

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18 h : 01 40 22 03 05

Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou n° long 0800 97 8649

Dons en ligne [www.lavoixdelenfant.org](http://www.lavoixdelenfant.org)

## SOMMAIRE

**Tribune Libre** ..... p 2  
Les Enfants soldats, faut-il les juger ?

**Actualités européennes** ..... p 3  
Programme Léonardo  
Programme Train Together

**Actualités internationales** p 4- 5  
Comité de pilotage E.Leclerc  
Aide d'urgence à Madagascar  
Les enfants des rues de Sao Paulo  
Soutien aux enfants de la Bande de Gaza  
Témoignage de l'association Bait Ham en Israël

**Actualités France** ..... p 6-7  
Permanences, Pôles et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et / ou de mauvais traitements.

**Actualités juridiques**..... p 8  
Proposition de loi sur l'Inceste  
Création d'un code de justice des mineurs et loi anti-bandes.  
Deux femmes d'exception

**Infos Membres/Partenaires** ... p 9

**Evénements** ..... p 10

**Infos Médias** ..... p 11

**Le Carnet de l'association** ... p 12

**Rédactrice en chef :**  
Martine Brousse

**Rédaction et Maquette :**  
L'équipe de la Voix De l'Enfant

## Les Enfants Soldats, faut-il les juger ?

Je suis frappé par la similitude des symptômes rencontrés chez les enfants victimes de traumatismes et ceux regroupés sous le vocable réducteur et inexact de « jeunes de banlieue » que je suis amené à recevoir. À l'heure où la Garde des Sceaux annonce un "régime civil spécial" applicable aux délinquants âgés de moins de 13 ans, qui pourront par exemple être placés en "retenue" durant les interrogatoires, se pose la question de la responsabilité des mineurs.

Dans le cas bien particulier des enfants soldats, la question « faut-il les juger ? » est parfois posée. Cette question mériterait un vrai débat, sûrement riche et contradictoire, où viendraient se confronter deux visions, celle de la Justice et celle des soignants.

En effet, dans une atroce répétition, le risque est majeur de faire de ces enfants des « boucs émissaires » de conflits qui les dépassent. De les transformer en coupables par procuration. De déplacer la culpabilité !

Lorsque les adultes sont privés de droits, les enfants sont privés de tout, ils deviennent des enjeux, des proies vulnérables pour les prédateurs militaires et politiques. Est-il pratique plus barbare que d'envoyer au front des gamins de 7, 9, 15 ans ? Est-il plus inimaginable vision que celle de ces « sergents » aux mains tellement trop petites pour les kalachnikovs qu'elles portent ? De ces enfants combattants c'est tout ce qui nous est donné à voir, des regards durs, des mains trop petites pour les machettes ; vignettes du pittoresque atroce dont l'époque est friande. Recevoir en soin ces gamin(e)s, c'est rencontrer des enfants maturés par le traumatisme, mais des enfants !

Ils ne sont plus ces enfants-soldats, drogués, violentés, violés, pervertis servant dans les plus sales des guerres, ils redeviennent des ados ! Les sévices qui accompagnent leur « enrôlement » les conditionnent à accepter de commettre et de voir commettre les pires cruautés sans ciller. Ceux qui se sont soi-disant (et que cela est « déculpabilisant » pour les vrais responsables) portés « volontaires », ont tous auparavant connu la désorganisation totale de leur famille ou de leur communauté, voire le massacre sans merci de celles-ci. Lorsqu'ils réussissent effectivement à fuir, parce qu'ils sont plus résistants, plus brillants, plus compétents que d'autres, ils arrivent porteurs de symptômes psychiques lourds. C'est à l'évidence le moment d'enfin les considérer comme porteurs d'un double trauma celui d'avoir été victime mais aussi auteur. C'est donc aux praticiens de traiter cette facette de l'horreur : les remords d'être encore vivants, la culpabilité dévorante, les idées suicidaires, le tout enfoui sous blindage imité des atroces adultes qui les ont pris en main. C'est aux praticiens de se saisir de leur fragilité qui est en fait aussi une force : leur personnalité non encore construite d'enfants et d'adolescents, celle qui a été piétinée, est restée "plastique" et donc réparable ! À ce moment se situe la chance à saisir.

Comment envisager de juger des enfants qui ne sont pas responsables ? Ils n'ont pas l'âge de voter, ils n'ont pas le droit de conduire une voiture avant 18 ans et l'on voudrait les juger pour des actes qu'ils ont été forcés de commettre ! On me rétorque souvent que certains ont proposé délibérément leurs services ! On me dit parfois la même chose avec les pédophiles : « Il y a des enfants qui séduisent les adultes ! » La belle affaire ! Le rôle de l'adulte est bien de dire non. D'assumer SON rôle éducatif et protecteur, de mettre des limites. Ce n'est certainement pas de cautionner ces pratiques intolérables, et à fortiori de trouver dans ces jeunes psychologiquement démolis de parfaits boucs émissaires qui endosseront une culpabilité qui n'est pas la leur. Offrons leur la possibilité de croire à un autre possible !

**Docteur Pierre Duterte - Directeur de l'association Parcours d'Exil.**



La Voix De l'Enfant informe ses visiteurs et donateurs qu'elle n'a aucun lien avec l'association Léa pour Samy La Voix De l'Enfant Autiste



## PROGRAMME LEONARDO 2007-2009 Mission en ITALIE



Du 24 au 31 janvier 2009, sept professionnels français se sont rendus en Italie pour la deuxième mission du programme LEONARDO mobilité professionnelle 2007-2009.

Ce programme traite de "l'approche et des pratiques de prise en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formation des éducateurs de rue".

Les professionnels français, grâce au travail des équipes de l'association partenaire du programme SAVE THE CHILDREN ITALIA, ont été confrontés à la problématique des enfants des rues à Rome.

Plusieurs visites ont été organisées par le partenaire italien : celle des centres qui proposent des activités aux enfants; celle des associations et institutions qui s'occupent de scolarisation des mineurs de 14 ans, de la formation des jeunes entre 14 ans et 16 ans et de la réinsertion professionnelle; celle des centres d'accueil des jeunes en difficulté; celle de la visite de deux camps rom, l'un autorisé et l'autre non, dans la ville de Rome et enfin celle de la visite des quartiers défavorisés.



Ces rencontres entre associations/institutions et professionnels concernés ont donné lieu à de riches échanges sur les différentes pratiques professionnelles.

## PROGRAMME TRAIN TOGETHER Comité de Suivi français



Le 2 mars, les membres du Comité de Suivi National du programme TRAIN TOGETHER se sont réunis à la Voix De l'Enfant. Dans le but d'améliorer les systèmes de formation initiale et continue destinés aux professionnels intervenant dans le cadre du recueil de la parole et de la prise en charge des enfants victimes en France, les professionnels ont partagé les recherches qu'ils avaient effectuées et les pratiques en cours.

La prochaine réunion portera essentiellement sur des propositions et des recommandations pour la réactualisation des formations continue et initiale.



Parmi les propositions figure la mise en place d'un programme de formation pluridisciplinaire, répondant à des objectifs et des besoins spécifiques, qui ouvrirait ensuite à des formations spécialisées par secteur professionnel.

La formation pluridisciplinaire permettra de définir le rôle de chaque professionnel et favorisera le partage des pratiques.

La coopération pluridisciplinaire internationale pourra se développer à travers l'organisation de conférences et séminaires afin de mieux connaître les différentes pratiques de formation dans les autres pays.

La troisième rencontre transnationale TRAIN TOGETHER, entre les neuf

partenaires du programme aura lieu les 24, 25 et 26 avril 2009, à Varsovie.



Le programme TRAIN TOGETHER sera clôturé lors d'une conférence finale qui se tiendra à Paris, les 7 et 8 décembre prochains. Médecins, magistrats, policiers, gendarmes, psychologues, travailleurs sociaux, enseignants et autres professionnels concernés par le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles, seront invités à participer à cette rencontre européenne.

Dès à présent, si vous êtes intéressés, merci de nous le faire savoir pour que nous vous adressions fin juin, un coupon d'inscription.

Un Rapport Final du programme sera édité et remis à l'ensemble des acteurs de terrain qui auront participé au programme. Néanmoins, toute personne souhaitant recevoir le rapport, est invité à se faire connaître de la Voix De l'Enfant.

**La Rencontre Annuelle et l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant se tiendront les 5 et 6 juin 2009 à Paris.**

**Lors de ces journées, les administrateurs informent les adhérents de la gestion de l'association (bilan de l'année écoulée, budget prévisionnel de l'année à venir...) et les membres sont invités à voter et à débattre des questions à l'ordre du jour.**

**L'ensemble des associations membres sera invité à partager autour des programmes réalisés et à présenter les projets de l'association pour l'année à venir.**

## Comité de Pilotage E.LECLERC

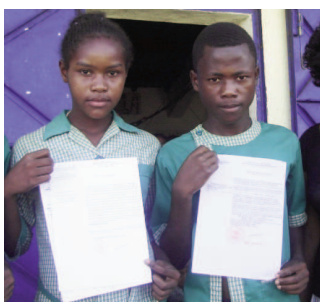


Le 26 janvier dernier, les membres du Comité de Pilotage des programmes post-tsunami E. Leclerc / la Voix De l'Enfant se sont réunis pour faire un état des lieux des différents programmes soutenus en Asie du Sud-Est et examiner deux projets d'études en cours de rédaction qui leur sont consacrés.

Par ailleurs, le Comité a abordé plusieurs sujets, notamment : un documentaire sur les programmes post tsunami dont le tournage devrait avoir lieu début 2010 afin de dresser un bilan des actions en Inde et au Sri Lanka cinq ans après le tsunami, une mission de suivi et d'évaluation en Inde à la même période avec les membres du Comité de Pilotage, ou encore un point sur le programme éducatif et de développement que le Groupe E.Leclerc et la Voix De l'Enfant soutiennent à Karur, en Inde, entré dans sa phase d'autonomisation. Un prochain Comité de Pilotage est prévu en mai.

## Aide d'urgence à Madagascar

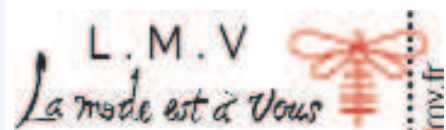
Après les destructions survenues sur l'île de Madagascar directement liées à la crise politique, les associations membres de la Voix De l'Enfant intervenant sur le territoire malgache, tentent de soutenir les populations et de maintenir leurs actions dédiées à l'état-civil, aux enfants des rues, à la santé, aux programmes éducatifs, à la lutte contre le tourisme sexuel et au micro-crédit.



La population du Nord de Madagascar, déjà fragilisée du fait de sa grande pauvreté, a été durement touchée par la crise politique récente. Un soutien financier exceptionnel a été apporté à trois associations locales APPEL, SAMEVA et DORCAS, partenaires de l'association Maison de Sagesse, membre de la Voix De l'Enfant. Cet appui financier a permis l'achat de produits de première nécessité, principalement des denrées alimentaires, telles que du riz, de l'huile et du sucre, à l'attention de plus de 300 personnes.

## Les enfants des rues de São Paulo

En 2008, La Mode est à Vous, fidèle partenaire de la Voix De l'Enfant, s'est mobilisée pour soutenir plusieurs projets en France et à l'étranger.



C'est ainsi que l'association brésilienne Moradia, membre de la Voix De l'Enfant, a reçu un soutien financier pour son programme à São Paulo, qui a pour but de sortir les enfants et adolescents de la rue. Le bilan de l'année passée est très positif. Beaucoup d'entre eux, âgés de 12 à 18 ans, ont pu retrouver une vie équilibrée, loin de la drogue, de la prostitution et de la violence.



Grâce aux éducateurs des centres d'accueil 24h/24 qui les encadrent, les enfants et les jeunes font du sport, étudient, participent à deux réunions quotidiennes basées sur les 12 pas des narcotiques anonymes, retrouvent une alimentation équilibrée

et ont un suivi médical et psychologique. Forts de ce constat de réussite et pour faire face à la hausse des coûts que représente un tel programme, La Mode est à Vous et la Voix De l'Enfant ont décidé de poursuivre leur soutien à Moradia en 2009.

Cela permettra notamment d'ouvrir une quatrième maison d'accueil dans le quartier ultrasensible appelé "Cracolândia" ou "Pays du crack", à São Paulo et de mettre en place un programme plus vaste d'établissement de l'état civil des enfants de la rue.



## Soutien aux enfants de la Bande de Gaza

Depuis de nombreuses années, la Voix De l'Enfant initie et soutient plusieurs programmes au Proche-Orient, pour les populations en difficulté et en tout premier lieu les enfants. Forte de son expérience dans la région, elle a décidé depuis fin 2007 de renforcer son appui aux associations membres présentes sur le terrain. Elle soutient plus particulièrement en Palestine l'association EJE – les Enfants, le Jeu et l'Education, pour laquelle la Voix De l'Enfant cofinance avec le Ministère des Affaires Etrangères un programme intitulé « Les Droits de l'Homme pour construire la Paix en Cisjordanie et à Gaza », ainsi qu'en Israël avec l'association Les Amis de Baït Ham dont elle soutient plusieurs centres pour enfants et adolescents dans le pays.



## ACTUALITES INTERNATIONALES

Du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, la Bande de Gaza a subi les bombardements les plus intenses qu'elle ait jamais connus, occasionnant de très nombreuses victimes dont beaucoup d'enfants et de lourds dégâts matériels. Fidèle à ses principes de mobilisation et d'intervention, la Voix De l'Enfant ne pouvait rester silencieuse.



Avec et grâce à l'aide de ses associations membres ou partenaires, et avec le soutien de donateurs privés, la Voix De l'Enfant a activement contribué à constituer l'aide humanitaire française, avec le précieux concours de la cellule de crise du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et du Consulat Général de France à Jérusalem.

3000 couvertures polaires et de nombreuses lampes-radios ont ainsi pu être acheminées à Gaza par l'UNRWA, agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens, et distribuées par les équipes locales de l'association EJE.



Par ailleurs, afin de remédier à la pollution de l'eau utilisée chaque jour par les familles et dans une démarche préventive aux épidémies, la Voix De l'Enfant a mis en place un programme de distribution de filtres à eau qui ont été installés, en particulier, chez les familles les plus démunies.

Cette opération a pu voir le jour grâce au « Prix des droits de l'Homme UNESCO-Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme » dont le lauréat était Monsieur Stéphane Hessel, Ambassadeur de France et Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant et qu'il a généreusement offert.

Enfin, la Voix De l'Enfant a participé à l'achat de petit matériel scolaire et de goûters pour les enfants pris en charge dans les centres animés par les équipes locales de EJE, avec lesquelles nous étions en contact téléphonique quotidien durant les bombardements.

### Témoignage de l'association Bait Ham en Israël

Aide humanitaire à Gaza : collaboration entre un organisme caritatif français (La Maison de Sagesse) et l'Association israélienne Bait-Ham (toutes deux membres de la Voix De l'Enfant) en vue de soutenir une action humanitaire en faveur des enfants de Gaza.



Fin janvier, l'association Maison de Sagesse nous demanda de les aider à faire parvenir un soutien en faveur des enfants de Gaza en argent ou en denrées alimentaires ou médicales.

Notre réponse fut évidemment positive. Nous prîmes contact avec l'Hôpital de Gaza où un médecin, le Docteur Wael, nous aida à choisir la matière de notre aide et nous décidâmes d'envoyer des couches.

Nous avons alors contacté à Sakhnine un responsable des envois à Gaza. Cette personne s'occupe par l'intermédiaire d'une organisation bénévole de ramasser en Galilée tous les dons destinés à Gaza.

Entre temps nous avons reçu le don de la Maison de Sagesse et nous avons mené un dialogue avec nos moniteurs pour leur expliquer le sens de notre action.



Cet entretien fut très positif, la discussion fut vive entre ceux qui ne comprenaient pas notre action et ceux qui la soutenaient (un peu le reflet de la société israélienne).

Finalement tout le monde tomba d'accord que la solidarité humaine n'a pas de frontières et nous avons même collecté 700 shekel ce qui a porté le don à 6.000 shekel.

Nous avons alors acheté 100 paquets de 25 couches chacun et nous les avons remis à l'intermédiaire.

Le cheminement a été ensuite assez long (pour des raisons faciles à comprendre) mais aux dernières nouvelles le don serait arrivé à destination.

J'ai demandé à avoir une confirmation écrite de la réception des couches et de leur distribution et nous l'attendons d'un moment à l'autre.

Nous avons été heureux, Fadia et moi, de permettre à nos moniteurs d'être plus conscients de la présence arabe en Galilée, en Israël, et du rapport de cette population avec celle de Gaza mais surtout de les avoir sensibilisés aux possibilités d'une action commune.

**Fadia Masri - Responsable des activités et Joseph Bengio - Responsable de la région Nord d'Israël**

## Permanences, Pôles et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et / ou de mauvais traitements

**Il ne faut jamais désespérer, il aura fallu 10 ans pour que 30 Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, soient ouvertes pour accueillir les enfants victimes de violences sexuelles.**

Ce premier trimestre 2009 a été très dense et fructueux. Il a vu la mise en place d'une dizaine de projets de création de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitements notamment à Vichy le 23 janvier, à Marseille le 3 février, à Beauvais le 6 février, à Garches le 13 février, à Quimper le 2 mars, à Amiens le 9 mars, à Abbeville pour une réunion préparatoire le 23 mars ainsi que 6 inaugurations entre autres à Dieppe le 21 janvier, à Carpentras le 19 février, à Bondy le 24 mars, à Nîmes le 27 mars, à Metz le 30 mars et à Angers le 31 mars avec la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal. Par ailleurs, au cours de cette période, plusieurs réunions de travail ont eu lieu et ont permis de finaliser les projets de Guéret, de Limoges, de Rochefort, de Metz, de Lisieux, de Compiègne et de Mende avec une Salle d'Audition pour les personnes mises en cause.

A **Dieppe** a été ouverte la première Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en milieu hospitalier pour les mineurs victimes de Haute-Normandie.



Après la visite officielle de l'Unité d'Accueil en présence de tous les professionnels concernés, parties

prenantes au projet, la Voix De l'Enfant et l'association membre, En Parler, ont exprimé leur joie quant à l'aboutissement de ce projet, initié en 2002 mais surtout leur souhait que cet outil permette d'améliorer la prise en charge des enfants victimes et d'offrir aux professionnels des conditions adaptées au recueil de la parole des enfants victimes.

L'inauguration du Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire de **Carpentras** fut un moment particulier. Chacun avait en mémoire cet homme atypique et merveilleux qu'était le Procureur SAMPIERRI qui est décédé dans un accident de voiture. Il portait ce projet avec le Directeur de l'Hôpital et la Voix De l'Enfant.



Après Aix-en-Provence et Martigues, le troisième Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire, dit Unité « Jean-François SAMPIERRI » de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est le premier Pôle du Vaucluse qui s'inscrit dans un ensemble Médico-Légal.

L'Unité de **Nîmes** a toute une histoire: elle résulte de la volonté d'un pédiatre, administrateur de la Voix De l'Enfant, Georges Bangemann, d'une équipe médicale pédiatrique et d'un Procureur qui était Conseiller Ministériel au moment de l'élaboration de la loi du 17 juin 1998, dite loi Guigou.

Le Centre Hospitalier de Nîmes avait déjà ouvert une Unité d'Accueil mais souhaitant aller plus loin, l'équipe médicale et le Procureur ont sollicité la Voix De l'Enfant pour que cette dernière partage son expérience et équipe, en matériel d'enregistrement audio-visuel, la Salle d'Audition.

Une convention a été signée entre le Centre Hospitalier et la Voix De l'Enfant pour développer de nouveau programme dont le Docteur Bangemann assurera le suivi. Par ailleurs, un projet de Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Nîmes est aujourd'hui à l'étude.

A **Metz**, la volonté d'une équipe de chercheurs et d'un substitut des mineurs ont permis de réunir les responsables hospitaliers et l'ensemble des professionnels intervenant dans la prise en charge de l'enfant victime de violences sexuelles.



En 18 mois, le projet a été réalisé et c'est en présence du Procureur de la République de Metz, Monsieur Heitz, qui avait initié l'Unité d'Accueil de Saint-Malo, que l'Unité d'Accueil a été inaugurée au Centre Hospitalier de Metz.

En janvier dernier, la Voix De l'Enfant s'est rendue à **Vichy** afin de rencontrer le Procureur de la République et le Commissaire de Police pour échanger sur un projet de création d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes.

Après une réunion très fructueuse pour l'ouverture au Centre Hospitalier d'une Salle d'Audition et face à l'absence totale de moyens, la Voix De l'Enfant a proposé d'équiper provisoirement une salle d'audition au Commissariat de Police avec du matériel d'enregistrement professionnel tout en travaillant avec eux sur le projet d'Unité d'Accueil au sein du Centre Hospitalier de Vichy. Une nouvelle réunion sera prochainement organisée avec le Directeur de l'Hôpital.

La fin du mois de mars a été marquée par l'inauguration à **Angers**, de la PAPED (Permanence d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger) mais aussi de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Grande Instance.

En présence de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant et de son président Bernard Cordier, le Docteur Gérard Champion a accompagné la visite de la PAPED et présenté son fonctionnement. Madame Brigitte Angibaud, Procureur de la République, a fait découvrir aux personnalités présentes et nombreux professionnels la première Salle d'Audition Protégée équipée d'un grand écran. Il a été rappelé l'intérêt de cette Salle Protégée qui permet à l'enfant, en présence de son avocat, d'être entendu et confronté à la personne mise en cause sans la rencontrer physiquement. Cet équipement audiovisuel permet ainsi de respecter les droits de la défense tout en protégeant l'enfant.

Dans son intervention Carole Bouquet a déclaré "avoir vu des enfants terrorisés à l'idée de devoir prendre la parole devant les adultes qui les avaient maltraités. C'est une révolution pour leur permettre de s'exprimer équitablement".



Plusieurs projets vont voir le jour avant l'été. En février, la Voix De l'Enfant a participé avec son partenaire Eovi Mutuelle Creusoise à la dernière réunion préparatoire relative à la création de l'Unité d'Accueil de **Guéret** dans la Creuse. Cette réunion avait pour but de finaliser les modalités de fonctionnement de l'Unité et de l'inscrire dans une convention et un protocole. L'Unité d'Accueil devrait être inaugurée courant juin 2009 comme celles notamment de Limoges, d'Amiens, de Quimper, d'Abbeville et de Pointe-à-Pitre. Les Unités d'Accueil de Rochefort et de Compiègne seront inaugurées fin mai.

Un projet est en cours à **Garches**. Ce dernier nécessite d'importants travaux mais devrait voir le jour d'ici la fin de l'année grâce à la volonté et la détermination de l'équipe médico-légale. L'association Enfance et Partage a souhaité s'associer à ce projet avec son Comité Local.

Enfin, à **Marseille**, la volonté et la détermination du Vice-Président d'Enfants du Monde et administrateur de la Voix De l'Enfant, Jean-Pierre Klein, ont permis une première rencontre avec le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Marseille, M. Jacques Dallest, au mois de février dernier. Un projet est en cours d'élaboration.

La Voix De l'Enfant se réjouit de voir se développer ces Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles, 10 années après la création de la première Permanence d'Accueil au Centre Hospitalier de Béziers, le 15 janvier 1999.

Au moment où les parlementaires discutent de l'adoption d'un nouveau texte de loi pour inscrire « l'inceste » dans le droit français, la Voix De l'Enfant sollicite les députés et les Sénateurs pour qu'avant tout changement, ils évaluent l'application des textes existants et s'assurent que

les moyens humains et financiers sont suffisants pour permettre une réelle application de la loi.

La Voix De l'Enfant a à cœur de rappeler que ces Salles d'Auditions et les Tribunaux sont équipés en matériel d'enregistrement et de lecture audio-visuel et que le poste de la « personne référente » de l'UAMJ est pris en charge, durant les premiers mois, grâce à son fidèle partenaire **SFR** et ses clients, tandis que l'aménagement et le mobilier bénéficient du soutien d'entreprises.

Les 13, 14 et 15 janvier 2009 a eu lieu, au **Centre Hospitalier du Puy-en-Velay**, la **deuxième session de formation** pour les professionnels du secteur médical, social, éducatif, judiciaire, administratif devant intervenir directement ou indirectement à l'Unité d'Accueil Médico Judiciaire qui doit prochainement ouvrir.

Le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance est intervenu pour présenter la loi du 17 juin 1998 et a rappelé la législation en matière de recueil de la parole de l'enfant. La Substitut du Procureur a présenté son rôle et les différents apports d'une Unité d'Accueil. Les gendarmes de Marvejols sont venus partager leur expérience et leur pratique.

Les deux journées qui ont suivi ont permis des échanges interdisciplinaires et interinstitutionnels et de connaître le rôle de chacun dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles et des femmes victimes de violences sexuelles et/ou conjugales. Les thèmes abordés ont été les violences conjugales, le partage des informations, le secret professionnel, l'utilisation du géogramme, les liens à établir avec la Cellule de signalement du Conseil Général, les officiers et les experts. Les deux prochaines sessions auront lieu les 27, 28 mai et les 3, 4 juin 2009. Ces formations sont réalisées par la Voix de l'Enfant et Prisma Conseil & Formation.

## Proposition de loi sur l'inceste

La Voix De l'Enfant demande que les moyens humains et financiers soient octroyés afin d'appliquer les textes existants relatifs à la protection de l'enfance. Elle considère que le nouveau texte ne répondra pas aux besoins des professionnels dans leurs travaux de recherche de la manifestation de la vérité, et sera préjudiciable à l'ensemble des mineurs victimes d'infraction sexuelle. Elle souhaite vivement qu'à l'avenir l'ensemble des professionnels ainsi que les associations de protection de l'enfance soient associés aux réflexions des Parlementaires, en vue de l'intérêt des enfants.

## Création d'un code de justice des mineurs et loi anti-bandes

Le 16 mars dernier, Madame la Ministre Garde des Sceaux Rachida Dati a annoncé la création d'un Code de justice des mineurs. Retenant une responsabilité pénale à 13 ans, au lieu de 12, certaines propositions de la Commission Varinard qui étaient très controversées ont été abandonnées. Cependant la future réforme de l'Ordonnance de 1945 s'inscrit dans un esprit davantage répressif qu'éducatif. En effet, fixer un âge de la responsabilité pénale retirerait aux magistrats la possibilité d'apprécier au cas par cas le discernement du mineur. Or, la peine doit avoir un sens pour le jeune délinquant et la volonté de réinsertion cède de plus en plus face à un discours sécuritaire. Les jeunes font-ils peur ?

Lors son discours du 18 mars, à Gagny en Seine-Saint-Denis, le Président de la République annonçait sa volonté d'instituer une nouvelle loi anti-bandes. La future proposition de loi sera portée par Monsieur le député Christian Estrosi. La Voix De l'Enfant s'inquiète d'une législation au cas par cas alors que les moyens humains et financiers visant à répondre à la délinquance ne sont pas octroyés.

## Deux femmes d'exception à l'Honneur

La Voix De l'Enfant à la joie de compter parmi ses membres, deux femmes exceptionnelles qui ont demandé à Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant de leur remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre de la Légion.

### Madame Brigitte ANGIBAUD

*Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance d'Angers.*

Depuis plus de 25 ans, au-delà de ses fonctions, de ses compétences, de son professionnalisme, l'engagement de Brigitte est emprunt de détermination et plus encore d'humanité.

Parcours riche d'enseignement et de réalisations concrètes qui a révélé bien des qualités, compétences, sens de l'organisation et de la mise en réseau, travail en pluridisciplinarité, prises de décisions claires et sûres, capacités d'initier et aptitudes à faire face et à gérer des affaires pour certaines très difficiles et à risques, en tant que Substitut du Procureur au TGI de la Roche sur Yon.

Nommée notamment premier juge d'instruction, Présidente du TGI de Cherbourg puis Chef de Service de l'administration centrale, Directrice du service de l'information et de la communication au Ministère de la Justice. Brigitte Angibeau est nommée en qualité de procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Angers. Sa volonté de servir et d'être au service de la société, de la justice et de tout ce qui a trait à promouvoir et à renforcer l'accès pour tous et en particulier pour les mineurs, à la citoyenneté et à leurs droits, sa recherche permanente de justice et d'égalité pour chacun, son sens des responsabilités et du respect des valeurs humaines et sa perception de la démocratie l'ont amenée à s'engager en politique.

Cet engagement comme celui à la Voix De l'Enfant, témoignent de son inlassable et infatigable détermination à participer à la construction d'une société plus juste, plus fraternelle, plus égalitaire.

### Madame Françoise LAROUSSINIE

*Institutrice qui a créé la première classe pour les enfants hospitalisés dans le Service de Neuro - chirurgie pédiatrique à Necker-Enfants Malades.*

Un parcours de vie extraordinaire avec ses joies, ses angoisses, ses souffrances, son drame mais toujours avec ce goût de la vie plus fort que le deuil de sa fille, Cécile. Toujours déterminée et pleine d'idée pour apporter un enseignement adapté à chaque enfant, Françoise a bousculé bien des pratiques tout en réunissant autour d'elle des professionnels convaincus du bien fondé de son enseignement.

Une vie familiale et une vie professionnelle d'enseignante qui se déroulent comme toute femme et mère, de 4 enfants, pouvait souhaiter et puis, sans crier garde, tout bascule, le diagnostic de la maladie de Cécile, tombe comme un couperet. Françoise engage alors avec Cécile un combat qui lui fait abandonner toutes ses certitudes. Il reste, comme elle l'a écrit « le quotidien qu'il faut enchanter ».

Cécile a changé sa route, sa vie, « elle a changé sa manière d'être au monde, de faire le monde au quotidien ». Après le départ de Cécile, déterminée et persévérante, Françoise a su convaincre l'Education Nationale et obtenir une salle dans le service de Neuro Chirurgie Pédiatrique. Françoise voulait, dès le premier jour d'hospitalisation créé, avec chaque enfant, des liens pour « leur signifier, la continuité de leur vie », avant et après l'intervention.... ». Un parcours discret mais exceptionnel qui a, d'une certaine manière, révolutionné un Service et quel Service !!!



### Succès du programme Stade Sup

L'association Diambars, dont la vocation est de «faire du foot passion un moteur pour l'éducation» a initié un programme pédagogique intitulé « Stade Sup » au Stade de France à destination de lycéens de ZEP (Zones d'Education Prioritaires) ; il consiste à leur offrir des outils d'appréhension du savoir afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre apprentissage («learning by doing»). Ce programme pilote a pris fin le 3 mars 2009. Fort de son succès, il reprendra en septembre 2009 avec de nouvelles classes.



### Une semaine de football

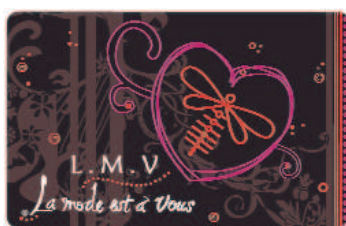
L'association membre Mani Football, association de défense des droits des jeunes footballeurs, a mis en place une semaine de solidarité visant à attirer l'attention du public sur la situation de précarité des jeunes footballeurs souvent venus d'Afrique, victimes de trafic.

Lors de cette semaine événement, un tournoi de football auquel participeront de nombreux jeunes d'Ile de France âgés de moins de 13 ans, sera organisé et un match de Gala rassemblant des personnalités, sensibles aux actions et objectifs poursuivis par l'association, se jouera en guise de clôture.

Les fonds recueillis permettront d'accompagner des jeunes identifiés par Mani Football, en leur attribuant une bourse « football social ». 30 jeunes en sont déjà les heureux bénéficiaires. L'événement permettra également à l'association de collecter, crayons, cahiers et articles de sport qui seront distribués au Cameroun notamment dans les centres de formations militant pour le respect des droits de l'enfant.

### La Mode est à Vous

Au printemps 2007, La Mode est à Vous parle de la Voix De l'Enfant dans ses 50 magasins ! Depuis cette date, solidaire des actions de la Voix De l'Enfant, l'enseigne propose, à chacune de ses clientes, une carte de fidélité, Carte de Cœur. Cette dernière est proposée en magasin et dès qu'une cliente l'achète, 1€ est automatiquement reversé à la Voix De l'Enfant.



### Natura et la Voix De l'Enfant

Pourquoi Natura et la Voix De l'Enfant ? Pourquoi la volonté d'écrire une histoire commune et comment faire perdurer cette histoire en écrivant les lignes tous les jours ?

Fondée au Brésil en 1969, Natura a toujours eu au cœur de ses préoccupations la relation. La relation à soi, la relation à l'autre, la relation au monde. C'est le « bem estar bem » : c'est en étant bien avec soi que l'on peut être bien avec les autres, avec le monde. Cette conviction se traduit par une démarche forte de développement durable : être économiquement viable, environnementalement vivable et socialement juste.

En 1995, Natura lance son « movimento » Crer Para Ver : un regroupement d'hommes et de femmes qui pensent que l'avenir des hommes dépend de leur capacité à être solidaires.

Crer Para Ver : Croire pour Voir et non pas Voir pour Croire : c'est en étant convaincu que l'on peut influencer l'avenir que l'on agit effectivement dessus. Et l'éducation est l'élément principal de transformation d'une société. C'est pour quoi

Natura a choisi, via Crer Para Ver, de s'impliquer dans l'éducation et de permettre ainsi aux enfants d'avoir un futur prometteur et d'acquérir des clés pour s'en sortir.

Lors du lancement de Natura en France en 2005, la volonté de prolonger le « movimento » Crer Para Ver en France est là. Le choix du partenaire a été une évidence. Quelle plus belle association que la Voix De l'Enfant ? Très reconnue pour son action et son influence en France et dans le monde, cette association partage les valeurs de Crer Para Ver : protéger les enfants et les aider à se construire un avenir meilleur.

Pour ce partenariat, les Conseillères de Natura (aujourd'hui plus de 1000) vendent bénévolement les produits non cosmétiques Crer Para Ver (des bols, des boîtes cadeau, des sacs...) dont les bénéfices sont reversés à la Voix De l'Enfant pour le co-financement d'un programme d'accompagnement scolaire assuré par la Maison de Sagesse, association membre de la Voix De l'Enfant.



Avec ses conseillères, Natura souhaite en 2009, multiplier par deux, son soutien aux enfants.

Cette belle histoire engagée depuis plus de deux ans entre Natura et la Voix De l'Enfant se poursuit. Une nouvelle page va s'écrire avec le lancement pour la Fête des Mères d'un nouveau produit : un lot de 5 crayons de couleurs sera vendu 2,50€ et un pourcentage reversé à la Voix De l'Enfant.

## EVENEMENTS

### Concerts St Sulpice

Les concerts du coeur, organisés et dirigés par le Chef d'orchestre Hugues Reiner, dans le cadre du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ont de plus en plus de succès.

Venez nombreux le mercredi 24 juin à l'Eglise St Sulpice à Paris !



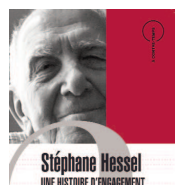
### Prix pour la Paix

L'Association pour les Nations Unies en Espagne a decerné le Prix pour la Paix à Monsieur Stéphane Hessel, Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant. Ce dernier a remis ce prix d'une valeur de 25.000 dollars, à la Voix De l'Enfant pour l'action qu'elle soutient auprès et avec les équipes de l'association EJE (Les Enfants, le Jeu, l'Education), situées dans la Bande de Gaza.



### DVD Une Histoire d'engagement

Le film «Une Histoire d'Engagement» sur Stéphane Hessel, réalisé par Christine Seghezzi est disponible sur le site Internet du Groupe Galactica.



### L'Enfant de Kaboul, sur vos écrans

La société de production Swiftprod a souhaité associé la Voix De l'Enfant au film « l'Enfant de Kaboul » de Barmak Akram sorti au cinéma le mercredi 29 avril 2009.

Ce film raconte trois jours de l'histoire de Khaled, chauffeur de taxi qui aura à s'occuper d'un bébé, abandonné sur le siège arrière de sa voiture et dont il se sentira de plus en plus responsable. La Voix De l'Enfant s'inquiète du devenir critique des enfants et notamment des petites filles de cette région du monde.



### Lancement du Jeu ChercheNet

Google et Calysto, spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire, ont lancé le 23 mars, avec le soutien de la Voix De l'Enfant, le jeu concours « ChercheNet », en présence du ministre de l'Education nationale Xavier Darcos. « ChercheNet » est un jeu éducatif dont l'objectif est de former les collégiens de manière ludique aux bons usages d'Internet.



### Pages de publicité offertes

La Voix De l'Enfant remercie la société Lambert & Associés et le magazine Edgar, pour leurs pages de publicité offertes à l'association.



### Dîner de Gala de la Voix De l'Enfant



Le dîner de Gala annuel organisé par le Comité St Germain des Prés au profit de la Voix De l'Enfant aura lieu le jeudi 28 mai 2009 au restaurant Lapérouse, dans le 6ème arrdt de Paris, dans le cadre du « Parcours St Germain ».



Le Parcours Saint-Germain des Prés est une manifestation annuelle d'art contemporain, qui propose une flânerie artistique dans ce quartier mythique. Chaque année des artistes sont invités à créer des œuvres inédites, présentées dans les boutiques de luxe du quartier (L.V.M.H., Longchamp, Sonia Rykiel, Lancel...) mais aussi sur la Place Saint-Germain-des-Prés, au café des Deux Magots, au Café de Flore et sur la place Furstenberg. Lors de ce dîner, une vente aux enchères sous le marteau de Pierre Cornette de Saint-Cyr et une grande tombola auront lieu. Elles permettront à chacun de participer et d'acquérir des oeuvres d'artistes et de nombreux lots.



### Proposition de loi

La Voix De l'Enfant a pris connaissance de la proposition de loi, déposée le 18 mars dernier par la Députée Marie-Louise Fort suite au rapport qu'elle a rendu fin janvier 2009 « visant à identifier, prévenir, détecter et lutter contre l'inceste sur les mineurs et à améliorer l'accompagnement médical et social des victimes » et est intervenue en publiant deux communiqués de presse, qu'elle a fait parvenir au 577 Députés et aux Ministres concernés (Communiqués disponibles sur le site Internet de la Voix De l'Enfant).

### Affaire d'enfants victimes

Faisant suite à l'affaire du petit Dylan, 7 ans, domicilié à Millau et séquestré à son domicile par ses parents, la Voix De l'Enfant propose une mesure indispensable à la protection de l'enfance. Elle demande que tous les parents aient l'obligation d'adresser à la Sécurité Sociale, dès le mois de septembre, un certificat de scolarité de leur enfant, dès l'école élémentaire. Si deux mois après la rentrée scolaire, la Sécurité Sociale n'a pas reçu ce certificat, cette dernière serait alors tenue d'en informer la Cellule Départementale de l'Enfance en Danger du Conseil Général. Martine Brousse a été appelée à réagir, sur cette affaire drama-

tique, le vendredi 6 mars à plusieurs reprises sur RMC dans l'émission *Les Grandes Gueules* ; sur France 2, au journal télévisé de 13h; ainsi que sur BFM TV dans l'émission *Les téléspectateurs ont la parole*.

La Voix De l'Enfant a publié un communiqué de presse disponible sur le site Internet de la Voix De l'Enfant.

### La Voix De l'Enfant et les Médias



La Voix De l'Enfant est intervenue le mercredi 15 avril sur TF1 lors du journal télévisé de 20h pour les enfants négligés et maltraités, dans le cadre de l'affaire de Banyuls-sur-Mer.

Martine Brousse est intervenue le lundi 30 mars sur TF1 lors de l'émission *10h le Mag* sur l'importance de la prévention faite auprès des enfants, concernant les tentatives d'enlèvements auxquelles ils pourraient être confrontés.

Mathieu Johann, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, était l'invité de l'émission *Comme un Vendredi*, sur France 3 le vendredi 27 mars qui recevait Monsieur Alain Juppé. Mathieu Johann a réagi suite à la diffusion d'un reportage sur un jeune délinquant sexuel. Il a rappelé l'engagement et les mesures qu'avait pris Monsieur Juppé lorsque ce der-

nier était Premier Ministre et a regretté le manque de volonté politique sur ce sujet si difficile, des Ministres de tutelle actuels. Une interview "Bonus" de Mathieu est sur le site de l'émission.



A la demande de RMC, Martine Brousse est intervenue le samedi 14 février sur, afin d'exposer la position de la Voix De l'Enfant sur la récente annonce du Président de la République concernant la création d'une "liste noire" des sites pédopornographiques sur Internet.

Bruno Solo, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, était l'invité de l'émission *Panique dans l'oreillette* diffusée le mercredi 11 février sur France 2. Des enfants de l'association Solidimey, membre de la Voix De l'Enfant sont apparus par surprise sur le plateau pour réciter la table de 11. Clin d'œil à l'intervention de Bruno Solo, qui deux ans auparavant, avait participé à une séance de soutien scolaire avec ces mêmes enfants, autour de la table de 11. Bruno Solo a constaté que l'apprentissage était réussi !



### DEDUCTION FISCALE

**Pour les particuliers**, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

**Pour les entreprises** assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.

La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

### LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



## LE CARNET DE L'ASSOCIATION

### La Voix De l'Enfant, grand-mère !

Marie-Laure, juriste de la Voix De l'Enfant et Selçuk, son mari, ont accueilli avec immense joie, leur petite fille Loïza, née le dimanche 22 février dernier.



Entre l'équipe du siège et Spencer, la mascotte de la Voix De l'Enfant, Loïza a enchanté l'équipe de ses magnifiques sourires.



### Départ d'un membre du siège de la Voix De l'Enfant

Mylène, coordinatrice des programmes de la Voix De l'Enfant, s'en est allée pour d'autres aventures. Souhaitant vivre en province et fonder une famille, Mylène et son mari se sont installés à Vichy.



A Mylène et Romain, pour toutes ces belles perspectives, bonne route à eux.

### Naissances

Chez les administrateurs de la Voix De l'Enfant, deux naissances !

Virginie Dhellemmes, Secrétaire Générale du BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance) a donné un petit frère, Firmin, à Antoinette, Simon et Augustin, le 13 décembre dernier.



Christelle Nicolo-Laszczak, Directrice de Parole et Justice a donné naissance à Justin, pour le plus grand bonheur de Ninon, sa grande soeur.



Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leur droit d'enfant.

### MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de l'Association Fédérative la Voix De l'Enfant en faisant un don de :

15€  
(98,39 F)

30€  
(196,79 F)

76€  
(498,53 F)

Autre

Legs ou Donation



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à :  
La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P

Pour recevoir notre Flash Info bimensuel, merci d'indiquer votre adresse **e-mail** : \_\_\_\_\_

Vous pouvez aussi faire un **Don en ligne** sur [www.lavoixdelenfant.org](http://www.lavoixdelenfant.org)  
Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr1-2009

